

Le rappel des faits

- L'on désigne par l'expression de « **Pacte républicain** », les droits et les devoirs des citoyens ainsi que les lois fondamentales de la République.
- La suppression du **service militaire obligatoire** s'est traduit par un recul de l'engagement citoyen et du sentiment d'appartenance à une même communauté de destin.
- L'actualité est riche en **faits divers relatifs à l'application de la loi de 1905**, dite de séparation des Eglises et de l'Etat, dans notre pays.
- Dans le même temps, **la société évolue et tend à exiger une égalité de droits** toujours plus stricte entre tous les citoyens.
- Rappelons enfin que la **France compte 64 000 détenus**. Notre pays est régulièrement mis en cause par les institutions internationales en raison de la lenteur de ses procédures et de l'état de ses prisons.

Quelques propositions d'angles d'attaque

- Comme le souligne Jean-Louis Borloo, **le Parti Radical doit jouer le rôle de « marqueur républicain »** au sein des formations politiques actuelles.
- Alors que le débat présidentiel tend à se focaliser sur les questions économiques, il appartient aux radicaux d'**imposer la République** au cœur des préoccupations des candidats..
- Héritier des pères fondateurs de la République, **le Parti Radical est le mieux à même d'adapter le pacte républicain aux enjeux du 21^e siècle**.
- Il est donc normal qu'en ce **début de 21^e siècle**, le Parti Radical participe à la **modernisation en profondeur de notre démocratie** autour de valeurs essentielles comme : l'exemplarité, le sens du devoir républicain, la représentativité des assemblées.
- En tant que **principal représentant de la famille humaniste**, le Parti Radical doit également tendre la main et se tenir à l'écoute de tous les Français, qu'elle soit leur origine, leur conviction politique ou religieuse, leur situation de famille, ou leurs erreurs passées.
- Enfin, **dans un contexte marqué par l'exacerbation des tensions religieuses**, le Parti Radical doit demeurer le gardien vigilant de la laïcité en faisant preuve de fermeté et de pédagogie.

Les propositions actuellement en débat dans le cadre du Manifeste

- Redonner du sens à la **notion de citoyenneté** :
 - Créer, pour chaque jeune français, entre son 16^e et son 30^e anniversaire, un **service civique mixte obligatoire** d'une durée de **six mois**, modulable dans le temps.
 - Ouvrir, pour chaque nouveau né, un « **livret d'épargne autonomie** » doté de **1500 euros**. La somme ne pourrait être débloquée qu'à l'issue du service civique.
- Garantir **l'égalité des droits** de tous les citoyens :
 - Accorder **le droit de vote aux élections locales** aux étrangers résidant légalement en France depuis plus de 10 ans, sous réserve de réciprocité dans les pays concernés.
 - Créer un **cadre légal adapté** permettant de garantir le mariage et l'adoption pour tous.
 - Soutenir l'ouverture d'une permanence du planning familial dans chaque lycée.
 - Créer un **Haut conseil de la laïcité**, indépendant, chargé de conseiller les élus sur les questions liées à la pratique religieuse.
 - Instituer le 9 décembre comme « **journée nationale de la laïcité** ».
- Bâtir une **justice efficace, indépendante et humaine** :
 - Lancer un « **Vendôme de la Justice** » sur le modèle du Grenelle de l'Environnement (Manifeste, Libre & Engagé).
 - Exiger **l'avis conforme** du Conseil supérieur de la magistrature pour la nomination des membres du parquet (Libre & Engagé).
 - Maintenir un juge d'instruction instruisant à charge et à décharge (Libre & Engagé).
 - Créer un **service d'aide aux victimes en urgence (SAVU)** (Manifeste, Libre & Engagé).
 - Créer, immédiatement, 5 000 postes dans le domaine de la justice (Libre & Engagé).
 - Accorder une plus grande autonomie aux chefs de cour dans l'organisation du travail (Libre & Engagé).
 - Mettre fin à **la dualité entre justice judiciaire et justice administrative**, source de lenteurs et de confusions (Manifeste, Libre & Engagé).
 - Généraliser **l'échevinage** (Manifeste, Libre & Engagé).
 - Engager une **révision générale des politiques pénales** pour faciliter et rendre plus efficace le travail des juges.
 - Faire de la **prison un lieu d'activité et développer les peines alternatives**.
 - Instituer **une peine incompressible de 35 ans** pour les crimes les plus graves **et les condamnations dites à perpétuité**.

Quelques questions pour rebondir

- Faut-il réformer la détention provisoire ?
- Doit-on accorder le droit de vote aux étrangers aux élections locales en supprimant la condition de réciprocité ?
- Comment intégrer sans renier la culture ou les origines de chacun ?